



LE GRAND LOUP

le magazine de Boussières

ÉDITION
ÉTÉ
2023



VIE LOCALE

Médiathèque

ZOOM

Léa Petit

VIE ASSOCIATIVE

Animaloup

DOSSIER

L'épi des Loups

3. ÉDITO

4. VIE LOCALE

Retour sur le budget 2022 / Urbanisme / Tableau de suivi des engagements et actions / Exercice de sécurité civile / CIS Boussières / Une championne à boussières / CMJ : nettoyage de printemps / À l'école / Actualités des comités / Marché des 4 villages / Le bruit, en bon voisinage / 8 mai 2023 / Relais petite enfance / En avant la musique! / Expression de l'opposition

20. ZOOM

Plus locale que ça... Y'a Léa! / Carreleur / Un nouveau gîte à Boussières / Ostéopathe / Kung Fu

23. VIE ASSOCIATIVE

Section Vitafede / La Thormonbou / Vide-grenier des Richets / Une sortie botanique avec Animaloup / Le Mouv'ados / Une journée portes ouvertes chez Les entrepreneurs locaux / L'APE / Comité des fêtes

28. DOSSIER

L'épi des Loups

31. EN BREF

Les bons gestes : les lingettes / Canicule / Info moustique tigre

33. AGENDA

34. ÉTAT CIVIL

35. DÉCHETS

36. NUMÉROS UTILES

INFOS MAIRIE

COORDONNÉES MAIRIE

Tél. : 03 81 56 54 90
Fax: 03 81 56 60 62
mairie@boussieres.fr
7 rue du Centre - 25320 Boussières

Secrétaires : Alexandre Marguet
et Christophe Mandigon

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au vendredi 15 h à 17 h 45
samedi 9 h à 11 h 30
Permanence de Monsieur le Maire :
demande de rendez-vous auprès
du secrétariat de mairie.
Secrétariat fermé le lundi
toute la journée.



Le Grand Loup | Été 2023 | Directeur de publication: Eloy Jaramago | Rédactrice en chef: Pascaline Fornot | Comité de rédaction: Karine Bouillé, Sakina Jamali, Nicolas Jeandot, Luc Pierret, Gérard Bastien | Crédits photos: Merci à nos photographes; Adobe Stock; Freepik | Conception graphique et impression: L'IMPRIMEUR SIMON à Ornans | 560 ex | Dépôt légal: 3^e trimestre 2023.



ÉDITO DU MAIRE

Chères Boussiéroises, chers Boussiéris,

Voilà un an que notre équipe municipale est au travail. Lors de la réunion publique du 2 juin 2023, nous avons présenté un bilan de l'année écoulée avec quelques exemples que voici :

- Travail important avec les jeunes et de belles réussites :
 - Calendrier de l'avent
 - Conseil municipal des jeunes
 - Soirée jeux
 - Plantation des arbres fruitiers aux papeteries
- Belle réussite de l'épicerie participative avec près de 150 adhérents
- De beaux moments de convivialité comme le pot de Noël
- Développement de l'intercommunalité – Marché des 4 villages, Natura 2000, Entrepreneurs locaux, etc.
- Dynamisme des associations
- Terrain de boules au Maroc
- Informatique de l'école
- Travaux de voirie
- Rénovation du cabinet infirmier
- Culture : plusieurs concerts et animations à l'église et MDL
- Les plantations paysagères et pérennes pour économiser l'eau dans la durée (5 ans)
- Exercice incendie grandement félicité par les services de l'État
- Manifestations portées par les associations pour dynamiser notre bourg.

Nos différents comités n'ont pas tous été probants et nous serons amenés à en supprimer deux :

1. Accessibilité et inclusion car après réflexion, tous nos projets sont inclusifs et doivent l'être
2. Refonte du site internet que nous ne sommes pas parvenus à faire fonctionner

Je tiens ici à souligner la participation active de toute mon équipe, des membres des comités, des associations et des habitants bénévoles qui œuvrent au quotidien pour mener à bien tout ce travail.

Nous avons aussi évoqué la prospective des actions que nous porterons sur les trois années à venir, en voici les quelques exemples :

- Le renouvellement du matériel informatique des écoles
- Le remplacement du sol des écoles
- Le mobilier de la bibliothèque
- Différents travaux au cimetière ; agrandissement, finalisation du jardin du souvenir, mise en place de cavurnes
- Une aire de jeux pour enfants au stade.

Nous n'oublions pas aussi les deux grands projets identifiés que sont la rénovation de la MDL et la création d'une micro-crèche. Pour ceux-ci, nous avons rencontré la Préfecture le 3 mai dernier afin d'identifier le meilleur financement possible. Nous allons lancer un appel d'offres qui nous permettra de mettre en corrélation le choix du projet avec nos capacités de financement.

Je tiens en ce début d'été à attirer votre attention sur le respect du voisinage. Ce dernier dépend de beaucoup de paramètres que nous ne prenons pas toujours en compte. La perception de notre environnement et de ce qu'on en attend (sommes-nous à la campagne ou en ville ?), de notre niveau de tolérance et d'empathie, de notre état de santé et de notre âge. Sur ce sujet, nous éditerons un guide (issu de l'expérience d'Avanne-Aveney) pour le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite un très bel été, amicalement.

Eloy JARAMAGO,
Maire de Boussières

*Au plaisir de vous voir
dans le village
Eloy*

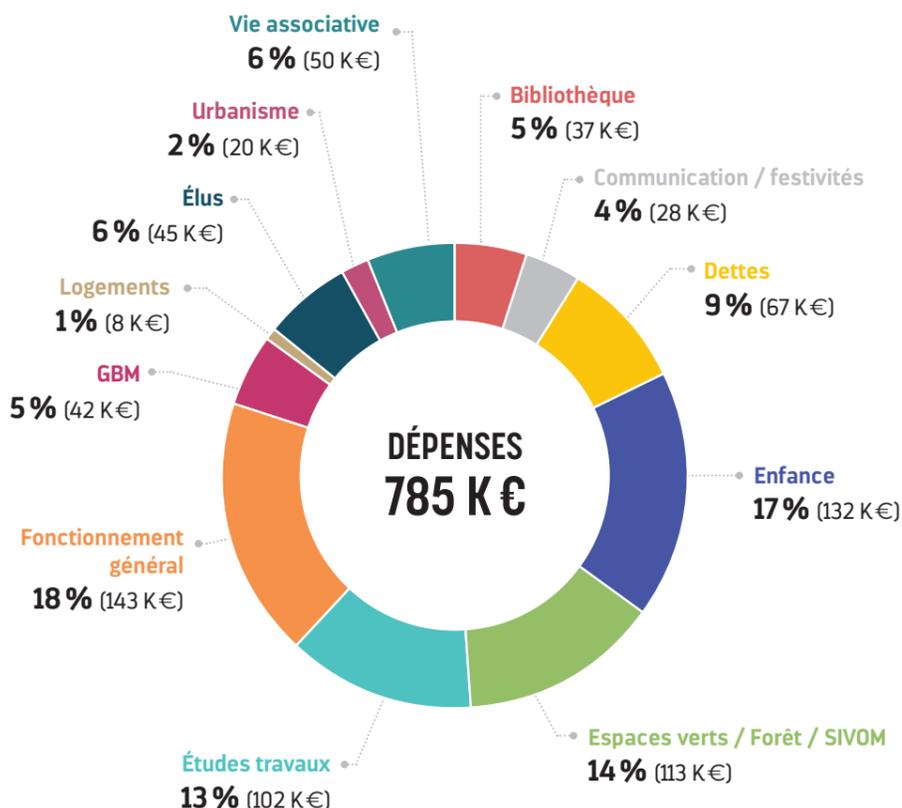
RETOUR SUR LE BUDGET 2022

Le conseil municipal a adopté lors de sa séance du 27 mars 2023 les résultats financiers 2022 et le budget de l'exercice 2023. (1 K€ = 1 000€)

RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Dépenses 2022

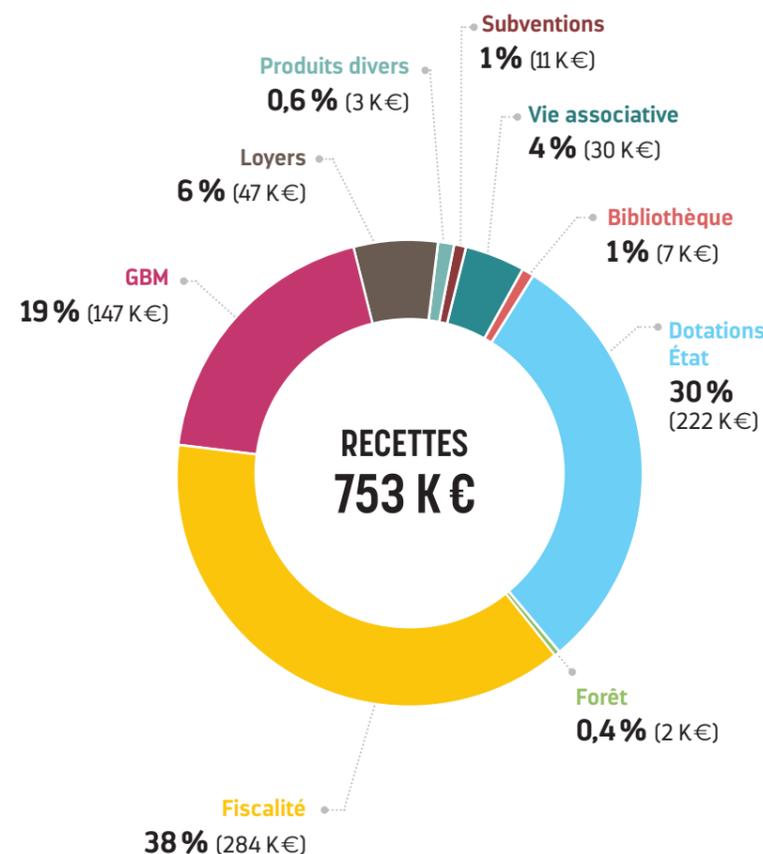
Les dépenses de l'exercice 2022 se sont élevées à 785 K€. Fortement impactées par l'inflation (+ de 5% sur 2022), ces dépenses couvrent essentiellement les besoins courants de la commune. Le graphique ci-contre vous présente leur répartition selon leur nature. Elles sont majoritairement pérennes et reconduites annuellement. Seules les dépenses liées aux études et travaux peuvent varier d'une année sur l'autre. Pour 2022, les travaux concernent principalement l'aménagement de la voirie sur le quartier du Maroc, la réfection des chemins blancs, le marquage pour les personnes à mobilité réduite et plusieurs travaux de mise aux normes électriques dans les bâtiments. La commune s'est également engagée en 2022 dans la maîtrise des consommations énergétiques de ses bâtiments, notamment par la mise en place d'une gestion à distance du chauffage de la maison des loups et de la médiathèque.



Recettes 2022

Les recettes de l'exercice 2022 se sont élevées à 753 K€. Le graphique ci-dessous détaille les recettes par nature. Majoritairement constituées de la fiscalité, elles laissent très peu de marges de manœuvre à la commune. En effet, les dotations de l'État et les compensations fiscales diminueront très probablement les années à venir, afin de permettre à l'État de réduire sa dette contractée pour financer le plan de relance post-Covid. À noter que pour l'année 2022, le produit de la vente de bois a été moins générateur de revenus que les années antérieures. Cette tendance, due au réchauffement climatique, sera certainement la règle pour les années à venir (les dépenses pour l'entretien de la forêt, la sécurisation notamment, sont supérieures aux revenus générés par la vente de bois).

Ainsi, pour 2022, la commune a amputé de 32 K€ ses excédents antérieurs, pour financer notamment sa voirie, les chemins blancs anciennement financés par le budget de l'association foncière (dissoute depuis 2012) et l'entretien de ses bâtiments communaux.



LE BUDGET 2023

C'est un budget réfléchi et raisonné car le conseil municipal n'a pas pris de décision politique sur les projets importants à ce jour.

Malgré la forte augmentation des dépenses liées à l'inflation, et à la hausse obligatoire des dépenses de personnel (hausse SMIC, point indice...), la commune a voté un budget 2023 en équilibre sans avoir recours à une hausse fiscale. La maîtrise des dépenses engagées ces dernières années (négociations des contrats assurances -6K€, des contrats copieurs -3,5K€, des taux d'intérêts -2K€, des contrats de matériels pédagogiques -1,5K€, la baisse des indemnités des élus -17K€) permet à la commune d'engranger 30K€ d'économie, compensant les hausses décrites précédemment.

Cependant, l'épargne brute dégagée (le delta entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), soit 90K€, permet principalement de couvrir les dettes et les reversements obligatoires au Grand Besançon Métropole. Ainsi, annuellement, la capacité d'investissement de la commune est de 20K€.

Fort de ce constat, le conseil municipal opérera des choix d'investissement (Micro crèche, réhabilitation Maison des Loups...) très prochainement, qui seront conditionnés par l'obtention d'un maximum de financement des partenaires publics (État, Région, Département, CAF...).

→ Bien que l'année 2023 soit une année de transition budgétaire, le budget prévoit des investissements indispensables dont voici quelques exemples:

- Réaménagement mobilier médiathèque
- Informatisation des classes maternelles et élémentaires (TNE)
- Travaux pour améliorer le confort thermique (Francas et école maternelle)
- Aménagement (jardin du souvenir, colombarium) et extension du cimetière
- Études micro crèche...



ZOOM SUR... la dette

Au 31/12/2022, la dette de la commune s'élève à 784 K€ soit 670€/hab. Cette dette tient compte de l'emprunt de 400K€ réalisé en 2021 pour le financement de la réhabilitation de la Cure. Le choix de recourir à l'emprunt permettait à la commune de conserver l'excédent capitalisé au fil des ans. Au regard de la crise financière que nous traversons, ce choix est payant, car la commune a emprunté à taux fixe de 0.75%. Aujourd'hui, si la commune devait emprunter pour investir, les taux d'intérêts consentis approcheraient les 4%.

→ En synthèse, pour comparer avec un budget familial, nous sommes à l'équivalent d'un taux d'endettement de 30%.



URBANISME

L'ESSENTIEL DU PLUi

Nous vous avons déjà parlé du PLUi qui est une « boîte à outils » pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...).

Le PLUi est aussi un vecteur majeur de retranscription du projet intercommunal. Comme les autres documents d'urbanisme, le PLUi vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire. Il prend en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjugue les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).

C'est pourquoi il a une importance primordiale car il va impacter à partir de 2026 tous nos projets touchant l'aménagement opérationnel: ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols.

Le PLUi est composé de **5 pièces principales**, comme le PLU d'aujourd'hui.



Il définit un **projet de développement pour tout le territoire**, en coordonnant les compétences suivantes:

- Le développement économique et commercial;
- L'habitat;
- La gestion des déchets ménagers et assimilés;
- Les transports et déplacements;
- Le tourisme;
- L'eau et l'assainissement;
- La protection et la mise en valeur de l'environnement;
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Le PLUi fixe à la **parcelle** les règles (écrites et graphiques) de constructibilité opposables aux permis de construire, aux déclarations préalables de travaux, aux permis d'aménager... Il définit des règles cohérentes à toutes les communes mais non uniformes pour respecter les spécificités de chaque commune.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le PADD du PLUi de Grand Besançon Métropole a pour ambition d'être succinct, hiérarchisé et illustré par des schémas, pour être lisible et pour des motifs de sécurité juridique. Le PADD est un projet politique qui doit répondre aux questions suivantes:

- Qu'est-ce qui me ferait venir m'installer à Besançon? Dans ma commune? Dans le Grand Besançon?
- Qu'est-ce qui me ferait rester à Besançon? Dans ma commune? Dans le Grand Besançon?
- Qu'est-ce que je cherche dans mon quartier, dans mon bourg? Quelle centralité? Quels commerces et services de proximité? Quels équipements culturels, sportifs et de loisir?
- Prioriser l'aménagement dans les espaces disponibles de la tâche urbaine en fonction de l'étude de densification imposée par le code de l'urbanisme:
 - Poursuivre les politiques de rénovation urbaine (Planoise et Grette à Besançon) et les opérations de revitalisation des centres urbains (Cœur de ville à Besançon et St-Vit)
 - Limiter les aménagements en extension urbaine et les assortir de compensations
 - Éviter le gaspillage foncier et organiser la densification
 - Imaginer et promouvoir de nouvelles formes urbaines.
- Identifier les espaces naturels, agricoles et forestiers à restaurer, dans une logique de compensation environnementale mutualisée ainsi que les friches à reconquérir et désartificialiser.
- Comment vais-je accéder à ces services, équipements et aménités simplement, dans Besançon et les communes de Grand Besançon, dans des conditions satisfaisantes de confort et de sécurité?

C'est un document essentiel qui expose le projet politique de la collectivité:

- Il priorise les intentions de développement et de préservation, les spatialise, nomme les projets connus, fixe les objectifs à atteindre (qualitatifs ou quantitatifs) en cohérence avec les grandes orientations politiques de la collectivité (économie, commerce, tourisme, service...)
- Toutes les intentions du PADD doivent être déclinées par les pièces réglementaires du PLUi (règlement écrit ou graphique, OAP) et justifiées dans le rapport de présentation.
- Il doit être en cohérence et compatible avec les documents qui cadrent et organisent le développement du territoire: SCOT, PLH, PCAET, PDM.

RAPPEL DU CALENDRIER



LES ACTEURS

C'est un travail collectif entre toutes les équipes:

- Habitants, associations,
- Élus communaux,
- Élus communautaires,
- État, Région, Département, SCOT (Schéma de cohérence territoriale),
- Équipes techniques, etc.

Et donc votre propre expression, vous les habitants, propriétaires de Boussières, est primordiale à sa « bonne écriture ». C'est-à-dire à celle qui conviendra au plus grand nombre d'entre nous.

La réussite du PLUi passe par l'équilibre à trouver entre préservation et développement, cohérence et spécificités, marge de manœuvre et règles.

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS ET ACTIONS

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	OBSERVATIONS	AVANCEMENT
Réfection des chemins blancs	Finalisation des travaux	😊
Projet du clos de la Pâture	Suivi du projet par le comité	😊
Installation d'une micro-crèche	Suivi du dossier avec la Préfecture pour choix de subvention	😊
Projet Maison des Loups	Mise en place d'une priorisation des travaux à effectuer	😊
Épicerie participative	Grande réussite de l'opération: 145 adhérents au 31 mai	😊
Intercommunalité	Organisation du premier marché à Boussières le 4 août	😊
Aménagement cimetière	Phase 2 – Réfection des grilles, installation du jardin du souvenir, mise en place de cavurnes	😊
Travaux église	Travaux programmés à la rentrée	😊
Informatisation de l'école	Remplacement du matériel et formation	😊
Création d'une aire de jeux au stade	En cours de réalisation	😊
Aménagement paysager	Installation de plantations pérennes	😊
Travaux de voirie	Réfection de la rue des Pins et chemin des Sétiers	😊
Rénovation du cabinet infirmier	Remplacement des fenêtres	😊

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE

« FEU DE FORÊT DANS LE MASSIF FORESTIER DES COMMUNES DE BOUSSIÈRES ET DE THORAISE »

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE L'EXERCICE

Face aux risques grandissants de feux de forêt dans le département (la forêt couvre 43% du territoire du Doubs), le préfet du Doubs a décidé de la mise en place d'une sous-commission dédiée aux feux de forêt et d'espaces naturels regroupant les principaux acteurs de la sécurité civile du territoire.

Objectifs

L'organisation de cet exercice à taille réelle par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs (SDIS 25) a permis de tester l'organisation de la réponse de sécurité civile face à un feu de forêt dans le Doubs.

Cet exercice commun, associant les services de la préfecture du Doubs, le SDIS 25, le conseil départemental du Doubs, la chambre d'agriculture et les communes de Boussières et de Thoraise, a vocation à entraîner ensemble les acteurs de la lutte contre les feux de forêt.

La procédure opérationnelle d'alerte et d'engagement des moyens de lutte terrestre, les coordinations interservices et la passation de commandement des opérations de secours ont été testées.

La commune de Boussières est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il permet de venir en aide à la population en cas de sinistre important ayant des conséquences sur sa population. Cet exercice était l'occasion idéale de le tester en grandeur réelle.



Scénario

Un feu de végétation démarre à la chapelle de Notre Dame du Mont, se développe et finit par se généraliser au massif « sur le mont ». Ce feu de forêt, poussé par un vent nord-nord-est, descend sur le massif forestier en direction des habitations de la commune de Boussières qui sont situées en contrebas et en lisière de forêt.



© Anthony Jacquet / SDIS 25

© Anthony Jacquet / SDIS 25

© Mathis Cuinet / SDIS 25



© Anthony Jacquet / SDIS 25

© Mathis Cuinet / SDIS 25

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

Cet exercice a mobilisé des moyens conséquents: 35 véhicules de pompiers, 80 pompiers, 1 drone, l'hélicoptère de la sécurité civile (prévu mais n'a pas été disponible pendant l'exercice), bache à eau de 120 m³ (l'eau ayant été pompée dans le Doubs grâce au concours de deux agriculteurs dont le matériel a permis l'accès à la rivière). Plus de 50 personnes résidentes à proximité de la forêt ont joué le jeu d'être évacuées à la Maison des Loups, transformée pour ce jour en Centre d'Accueil Des Impliqués. Elles sont prises en charge par le personnel de la Croix-Rouge et par la cellule logistique du PCS.

Le système FR Alerte, de la Préfecture, a pu être testé.

La coordination entre tous les acteurs et les manœuvres a été pilotée depuis le poste de commandement des pompiers, aménagé sur le parking de la mairie.

La cellule de crise était en place à la salle du conseil municipal.

Le PCS de Boussières s'est activé depuis la mairie.



© Mathis Cuinet / SDIS 25



© Mathis Cuinet / SDIS 25



© Mathis Cuinet / SDIS 25



© Mathis Cuinet / SDIS 25

BILAN DE LA JOURNÉE ET ENSEIGNEMENTS

Dans sa globalité l'exercice s'est bien déroulé. Des axes d'amélioration ont été relevés.

La directrice de cabinet du Préfet félicite la commune pour son PCS et la qualité de sa mise en œuvre.

Le préfet souligne que cet exercice « était une première dans le département » et que la lutte contre les feux de forêt n'est pas que l'affaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours.



Jean-François Colombet, Préfet du Doubs, venu saluer les équipes.

© Mathis Cuinet / SDIS 25



LE CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS DE BOUSSIÈRES EST DOTÉ D'UNE AMBULANCE DEPUIS LE 3 MAI 2023!

L'augmentation des interventions de secours à personnes de ces dernières années exigeait le renforcement sanitaire des CIS de la couronne bisontine afin de soulager les deux centres de Besançon.

La dotation d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) au CIS de Boussières va dans le sens de ce renforcement, qui nécessitait un agrandissement de ses locaux. Le premier coup de pelleuse a été donné en juillet 2022 et les travaux se sont enchaînés rapidement. Cette nouvelle travée de 60 m² qui vient s'ajouter aux 200 m² du bâtiment principal est inaugurée par M^{me} Christine Bouquin, Présidente du SDIS 25, le 3 mai 2023.

Avec le ravalement des façades, des travaux d'insolation du bâtiment principal et de l'agrandissement du parking, le coût global des travaux est de 283 000 € TTC.



© Yasmeen Lavoignat / SDIS 25



© Yasmeen Lavoignat / SDIS 25



La compagnie des sapeurs-pompiers de Boussières a été créée le 25 mai 1893, soit il y a 130 ans jour pour jour. Depuis, cette compagnie a non seulement perduré mais a considérablement évolué.

En avril 2023, le centre est équipé d'un nouveau camion incendie plus récent et plus adapté à nos missions. En mai 2023 c'est un VSAV.

Ce VSAV tant espéré par le centre est aujourd'hui une réalité. Il est le fruit du travail des anciens pompiers du centre, tout d'abord, représenté par son ancien chef de centre le capitaine honoraire Bernard Bonnot; mais aussi par tous les agents actifs du centre au travers de leur travail, de leur implication, de leur investissement à faire du centre de Boussières ce qu'il est aujourd'hui. C'est un nouveau chapitre dans l'histoire du centre qui s'ouvre. Si les anciens ont écrit l'avant-propos, c'est aux pompiers d'aujourd'hui d'en écrire la suite.

Le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires est toujours d'actualité. Si vous souhaitez plus de renseignements sur le sujet, merci de me contacter au 06 36 87 00 34.

Lieutenant Alexandre Marguet, Chef de Centre du CIS de Boussières



UNE CHAMPIONNE À BOUSSIÈRES!

Cette année encore, « Les Petits Champions de la Lecture » ont été organisés à Boussières grâce à un partenariat entre l'école et la médiathèque. À compter du mois de septembre 2022 et jusqu'au mois de janvier 2023, les élèves de CM1 et CM2 sont venus à la médiathèque comme ils le font habituellement, mais avec un objectif bien précis: choisir un livre qui leur plaisait. Ils ont ensuite sélectionné un passage et se sont entraînés à le lire à voix haute. Le 20 janvier, 3 bénévoles de la médiathèque et Évangéline sont venus écouter les enfants lors de la finale de l'école. Après dure réflexion, le jury est parvenu à élire la championne de l'école de Boussières: **Lily Stella**, âgée de tout juste 9 ans!

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car comme il est convenu dans ce concours, la gagnante a ensuite participé à la finale départementale, qui s'est tenue le 25 mars, et elle l'a brillamment remportée!

Qualifiée pour la finale régionale, du 12 avril au 10 mai, la belle prestation de Lily a été remarquée par le jury mais elle n'a pas été retenue pour la finale nationale.

L'équipe de la médiathèque tient à féliciter tous les élèves pour leur participation et leur investissement.



CMJ : 2^E ÉDITION DU NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Soucieux de préserver leur environnement, les jeunes élus du CMJ ont pour objectif de sensibiliser les Boussiérois au défi écologique à travers différentes opérations de nettoyage. Cette année, ladite opération a eu lieu le 18 mars dernier. Peu de personnes ont répondu à l'appel du Conseil Municipal des Jeunes, les volontaires présents ont toutefois ramassé de nombreux déchets. Il a été trouvé un nombre incroyable de mégots de cigarettes, surtout autour du stade. Une réflexion va être lancée pour essayer de remédier à ce fléau.

Les Membres du CMJ remercient chaleureusement l'ensemble des participants à cette action citoyenne et vous donnent rendez-vous **le 16 septembre 2023** pour la journée mondiale du nettoyage (World Clean Up Day).



Changement d'horaires

Durant l'été (10 juillet-31 août) nous sommes ouverts uniquement les vendredis de 16h à 19h mais dès le mois de septembre vous retrouverez les horaires habituels qui sont les suivants:

- Mercredi: 10 h-12 h / 15 h 30-17 h 30
- Vendredi: 16 h 30-19 h
- Samedi: 10 h-12 h

S'inscrire à la médiathèque, c'est pouvoir emprunter des livres, des DVD, participer aux ateliers et animations et plein d'autres belles choses. Mais si vous souhaitez simplement venir vous détendre sur place et feuilleter quelques documents, c'est gratuit ne l'oubliez pas, nous serons ravis de vous accueillir.

À L'ÉCOLE...

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Lundi 13 mars, un gendarme est venu à l'école pour nous évaluer en vélo. Nous nous étions préparés avec notre maîtresse M^{me} Parra Lopez et avons passé un test sur le code de la route.

Le gendarme nous a fait revoir les panneaux.

Puis nous avons fait des exercices avec le vélo: nous sommes passés sous une barre, passé une balle d'un cône à l'autre, fait tomber une haie avec le vélo.

C'était trop chouette!

Ayden, Liam, Adelon, Gabriel et Manoa



RANDONNÉE À NOIRONTE

Le vendredi 12 mai, les cinq classes de l'école sont toutes parties à Noironte. Nous avons marché et avons découvert différents endroits comme le « cimetière de la Peste ». Puis nous avons pique-niqué et encore marché. C'était une belle journée et nous avons bien aimé!

Hanna, Anissa, Sacha, Lenny, Maël et Mathis



GYMNASTIQUE

Le mardi 16 mai, tous les élèves de l'école à partir de la GS se sont rendus dans le gymnase de la Bouloie. Quand nous sommes arrivés, des étudiantes nous ont expliqué le programme. Il y avait 4 ateliers différents : du saut sur cheval d'arçon, des barres, du sol pour faire des roues, des roulades et des sauts, et des poutres où nous devions marcher dessus en avant et en arrière. On a beaucoup aimé et en plus nous ne connaissions pas la gymnastique.

Elya, Coline, Yasmine, Julia, Elia et Taïma



APPRENDRE À PORTER SECOURS

M^{me} Djenet est intervenue dans les trois classes d'élémentaire afin d'initier les élèves aux gestes de premiers secours: alerter, protéger, agir lors d'une brûlure, d'une hémorragie...

Cet apprentissage est indispensable pour construire les citoyens de demain. Merci à M^{me} Djenet pour sa disponibilité.



SORTIE ÎLE ART

Lundi 12 juin, les 5 classes de l'école ont découvert le site d'art contemporain « Île Art ».

Ce fut une sortie riche en découvertes et surprenante! Sculptures, forêt, chaleur et pique-nique dans un parc peuplé de sculptures métalliques étaient au programme.

Merci à l'association de parents d'élèves pour le financement de cette sortie.



COURSE D'ORIENTATION À LA CITADELLE

D'abord, nous avons monté les 292 marches qui nous permettent d'arriver à la Citadelle. Ensuite, nous avons fait la course d'orientation qui consiste à trouver des sortes d'agrafeuses sur une carte. Puis le meilleur moment de la journée est enfin arrivé: le pique-nique! Ensuite, nous avons vu des animaux: des babouins, des tigres, des oiseaux, des kangourous... et tous les lieux: insectarium, noctarium, la petite ferme...

Lily, Pablo, Rym, Liam et Rosabella



Merci Samia!

Un grand merci à Samia Djenet pour son implication et son dévouement auprès de nos enfants durant toutes ces années.

ACTUALITÉS DES COMITÉS



UNE SOIRÉE « JEUNES » TRÈS RÉUSSIE!

La 2^e édition de la soirée jeux s'est déroulée le samedi 13 mai, à la Maison des Loups avec un peu plus de **45 participants**.

Une belle réussite où les plus jeunes, 7 ans, ont pu participer à cette soirée avec des plus grands, 18 ans.

Chacun d'entre eux a pu échanger et découvrir des jeux apportés par tous.

Cette soirée nous a permis de prévoir de nouvelles soirées, en ciblant des tranches d'âges à définir pour la suite.

Un grand merci à tous les participants et aides des membres du Conseil.

Bravo à tous.

Le comité jeunesse

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS EN TESTS

Suite aux réclamations des habitants, la commune a mis en place, courant mai, des aménagements provisoires afin de tester leur efficacité.

En effet, les ressentis des habitants ayant été pour une majorité confirmés par des relevés, **la nécessité de réduire la vitesse du trafic sur les départementales traversant le village et les papeteries ne fait aucun doute**. C'est pourquoi plusieurs secteurs ont été repérés et discutés avec les services du Département et du Grand Besançon Métropole.

Ainsi, pas moins de 6 zones ont été ciblées pour recevoir ces tests, ayant pour but de réduire la vitesse et d'améliorer le sentiment de sécurité au sein du village. Chacun pourra se déplacer sereinement, à pied au sein du village, pour bénéficier des services locaux et s'investir plus simplement dans les associations à la vie de notre commune, ne serait-ce que par une simple balade.



POINT NÉGATIF

C'est toujours malheureusement pour une minorité de comportements que les investissements routiers sont réalisés et supportés pour partie par le budget communal.

INFOS COMITÉ FORÊT ET PATRIMOINE NATUREL

L'année 2023 a débuté avec la concertation de 65 communes du Doubs, en majorité situées dans le territoire du GBM, sur le projet d'extension du site Natura 2000 Moyenne Vallée du Doubs. L'objectif est d'enrayer l'érosion de la biodiversité européenne tout en tenant compte des activités sur le territoire. Boussières est bien entendu concernée car elle accueille diverses espèces de faune et de flore protégées ainsi que des zones humides. Le comité de pilotage Natura 2000 propose d'intégrer 345 ha de notre commune (61,5% de sa superficie totale). La zone retenue est composée d'une grande partie du domaine forestier et des terres agricoles. Les zones constructibles sont exclues du dispositif. Nous consultons actuellement les acteurs concernés pour valider le périmètre. Le calendrier de déploiement est très ambitieux, car toutes les communes doivent donner une réponse d'ici

l'été 2023. À savoir qu'elles doivent aussi se concerter pour harmoniser le périmètre de cette extension.

Les travaux de réhabilitation d'une ancienne mare, située à proximité du Bois de la Taille ont débuté fin décembre 2022. Ils s'effectueront en plusieurs étapes. La première a consisté au nettoyage du secteur, au débroussaillage et à la coupe de quelques arbres. Une seconde phase au cours du printemps a été consacrée au curage, partiellement, car il devra se faire en 3 ou 4 fois. Cette intervention impose de respecter quelques règles: éviter d'endommager les couches de marne qui retiennent l'eau et créer une faible pente pour faciliter l'accès aux animaux de petite taille. Les travaux du comité ont porté leur fruits, puisque de l'eau apparaît de nouveau en surface. Prochaine intervention prévue en octobre 2023.



D'autres sujets ont été mis en chantier, comme **la vente de bois pour les habitants non affouagistes**, l'aménagement d'une **aire de jeux dans le secteur du Maroc**. Comme chaque année, la forêt reste un enjeu pour notre commune. Elle nécessite beaucoup d'attention, notamment pour sa régénération devenue délicate face à l'évolution du climat. Un exercice de grande envergure effectué le 13 mai dernier dans le bois de Chaux démontre que la forêt est de plus en plus en proie aux incendies. **Respectons la forêt: cigarettes et barbecues sont à proscrire dans le poumon de notre village**. Passez un bel été!

Boussières Grandfontaine
Montferrand-le-Château Thoraise

Marché des 4 villages

PRODUCTEURS ET ARTISANS

1er VENDREDI du mois

17h30 - 21h

4 AOÛT 2023 BOUSSIÈRES

Animation musicale
Buvette
Restauration

A tour de rôle dans chaque commune:

LE BRUIT, EN BON VOISINAGE...

ce que je dois retenir



Les travaux domestiques sont autorisés:

- Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- Le dimanche et jour férié: de 10 h à 12 h

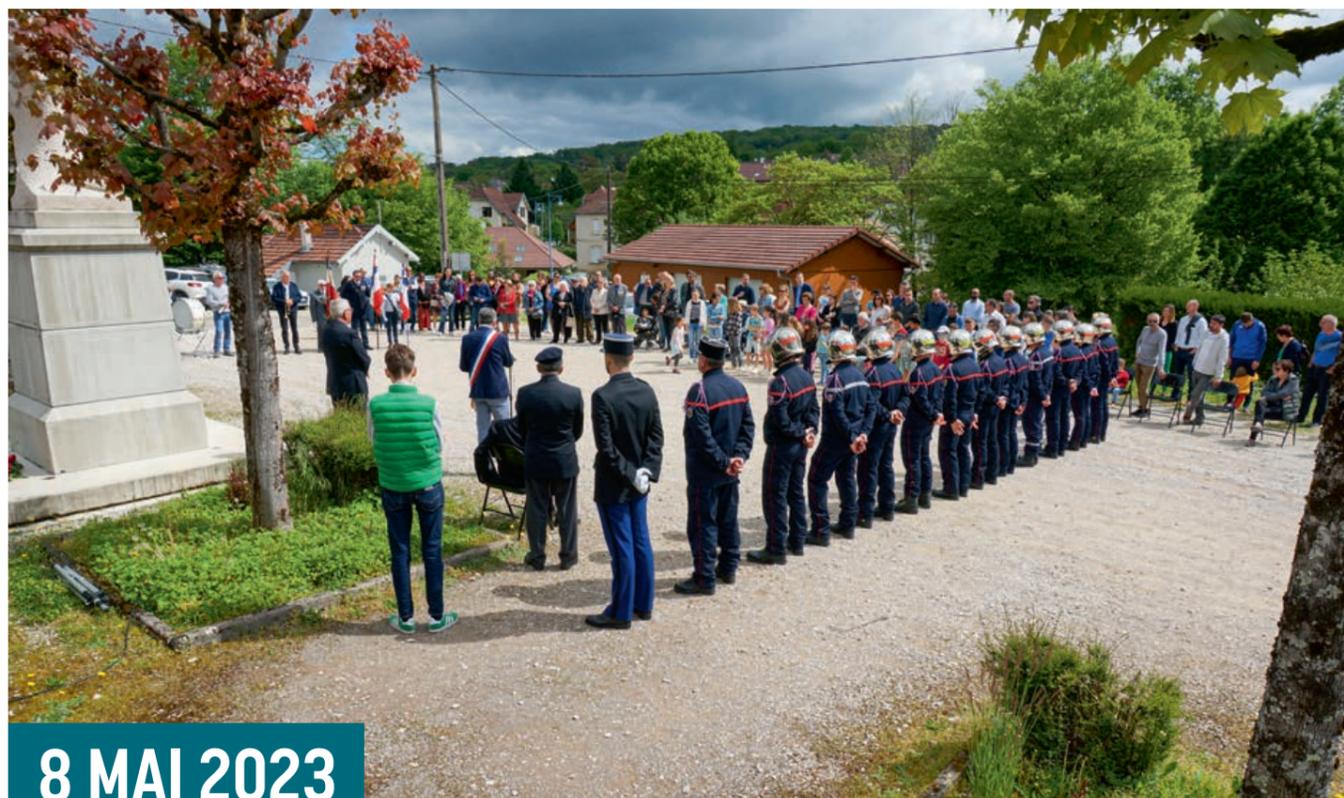
Chantiers professionnels (privés ou publics) autorisés:

Du lundi au samedi de 7 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 20 h

Pétards, musique, feux d'artifice:

Uniquement lors des événements locaux ou nationaux autorisés.





8 MAI 2023

Comme tous les ans, la commémoration de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, a été célébrée à Boussières.

En présence de trois porte-drapeaux des Anciens Combattants dont le jeune Kainan Lemaître, de Monsieur Jaramago maire de Boussières, de Monsieur Gaudry, président de la section boussiéroise de l'AFCAC, ainsi que d'un détachement du SDIS et de l'harmonie municipale dirigée par M. Fadier, le message de Madame Miralès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, lu par Monsieur le maire et celui de Jean-Marc Philippe, président de l'AFCAC du Doubs, lu par Timothée Zobenbiller, ont mis l'accent sur la nécessité de préserver le devoir de mémoire indispensable à la cohésion nationale et de ne pas oublier que, si nous vivons dans une Europe pacifiée, cette paix reste néanmoins fragile, comme le démontre le conflit actuel en Ukraine. Ces deux lectures ont été complétées par celle d'un poème de Paul Éluard, lu par Hanna Michelin.

Les Anciens Combattants tiennent encore une fois à remercier les nombreux Boussiérais et Boussiéroises qui ont assisté à cette cérémonie avec une mention toute particulière pour les enfants des écoles qui ont interprété « La Marseillaise ». Merci à eux et à leurs institutrices.

Cette cérémonie s'est terminée par le traditionnel « Pot de l'amitié » offert par la municipalité.

Dès maintenant, la municipalité de Boussières et les Anciens Combattants vous informent que la cérémonie commémorative en la mémoire des deux résistants Paul Rognon et Raymond Eglon aura lieu le **vendredi 8 septembre 2023 à 18 h 30 rue des Résistants.**



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Venez participer à nos temps d'animations (maison des Loups à Boussières): ouvert gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Bon à savoir

Habitants de la commune de Boussières, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur. N'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site internet ou notre page Facebook!

Un lieu d'information et d'accompagnement pour les parents et les professionnels

Parents:

- Pour toutes questions relatives à la recherche d'un mode d'accueil (collectif ou individuel);
- Pour l'embauche d'un assistant maternel ou d'un garde à domicile (convention collective, contrat de travail, démarches administratives, déclaration mensuelle...);
- Pour toutes questions sur votre rôle de parent et/ou sur l'évolution de votre enfant.

Assistants maternels:

- Pour en connaître davantage sur le métier: modalité d'agrément, formation initiale, formation continue, vos droits, devoirs et obligations...
- Pour obtenir des informations sur la convention collective, le contrat de travail...
- Pour un accompagnement professionnel: conférence, atelier, écoute et soutien, échanges...

CONTACT



Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs

2 A rue Saint Vincent, 25720 Avanne-Aveney
03 81 52 09 47

relais.petits-voyageurs@familialesrurales.org

relaispetiteenfance.petitsvoyageurs

Permanences téléphoniques:

Mardi et vendredi: 9 h 30-13 h 30
Jeudi: 14 h-17 h

Permanences sur rendez-vous:

Lundi: 9 h-17 h à Avanne-Aveney
Mardi: 15 h-19 h à Saint Vit

+ d'infos



ANIMATIONS POUR LES TOUT-PETITS

Boussières, maison des Loups
de 9h à 11h
entrée libre et gratuite

Mardi 5 septembre
Mardi 3 octobre
Mardis 7 et 28 novembre
Mardi 5 décembre

(entrée libre pour les assistantes maternelles, sur inscription pour les parents)

De nombreuses activités à découvrir: éveil musical, éveil corporel, atelier sensoriel, babygym, médiation animale...

Déroulement des animations

9h-9h45: Accueil et jeux libres

9h45-10h45: Atelier proposé avec Alicia ou un intervenant: éveil musical, circomotricité, arts, médiation animale, baby gym, yoga...

10h45-11h: temps calme et rangement



EN AVANT LA MUSIQUE !

Les membres du comité Culture ont à cœur de proposer aux oreilles des mélomanes boussiérois, des occasions de découvrir des ensembles musicaux, mais aussi des musiciens connus de tous et fidèles aux rendez-vous.



Ainsi, en février dernier, un concert de gospel, présenté par le groupe United Gospel, a rencontré un franc succès grâce au dynamisme et à la sonorité joyeuse des chants sous la direction d'un chef de chœur très engagé dans ses propositions.

Toujours à l'église de Boussières, il faut dire que l'acoustique et le lieu s'y prêtent bien, la Concorde de Saint-Ferjeux a enchanté ses auditeurs avec près de 30 musiciens qui ont interprété un répertoire varié de grands morceaux, sous la baguette, magique on peut le dire, de Laurent Comte, demi-finaliste du Concours International des Jeunes Chefs d'Orchestre du Festival International de Musique de Besançon en 2019. Un concert haut en couleurs qui a fait vibrer l'auditoire autour d'un programme très ouvert allant de Haendel aux grands standards du Jazz ou encore des plus belles musiques de film à une création originale d'un compositeur franc-comtois.

Plus récemment, la fête de la musique a bien failli ne pas voir le jour, puisque seulement 2 musiciens avaient répondu présent à l'appel de la commune. Grâce à l'aide d'une association, elle s'est tenue samedi 24 juin à la maison des Loups. Yves Fadier et Sébastien Reeves ont ainsi pu nous faire profiter de leurs talents pour le plus grand plaisir des villageois. Pour bien continuer, le DJ Claude Tupin a animé la soirée avec brio et bonne humeur jusqu'à la nuit noire.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

EXPRESSION DE LA LISTE « BOUSSIÈRES, AVANCER ENSEMBLE » MADAME HÉLÈNE ASTRIC

Boussiéroises, boussiérois,

Après une année de changement d'équipe municipale, force est de constater que plusieurs projets structurants ont déjà été abandonnés.

Microcrèche et autres projets :

L'implantation d'une microcrèche était engagée il y a 18 mois avec une directrice de plusieurs microcrèches qui souhaitait en implanter une à Boussières. Un terrain communal avait été retenu par la municipalité et la porteuse de projet. La CAF, rencontrée plusieurs fois, avait donné son accord pour avancer dans ce sens. Ce projet n'a pas été repris alors qu'il était finalisé et financé par un opérateur privé. Tout a été remis en cause et cela a induit de nouvelles études coûteuses finalement abandonnées.

C'était un projet important pour de nombreuses familles qui vont devoir trouver d'autres solutions.

D'autres projets comme la restructuration de la Maison des Loups, l'aménagement du Clos de la Pâturage ou la déconnexion des eaux pluviales des bâtiments communaux en sont aussi au point mort. Ce dernier, financé en partie par l'Agence de l'eau, permettrait pourtant d'éviter l'engorgement notre système de traitement des eaux usées. Pendant les épisodes d'orages il éviterait aussi la saturation des stations d'épuration. Enfin, les eaux de pluie pourraient être récupérées pour l'arrosage des plantations pendant les périodes de sécheresse et donc d'interdictions préfectorales.

Finance :

La bonne santé financière de la commune a toujours été reconnue, y compris par l'actuelle municipalité. Elle existe grâce à la gestion des anciens maires, permettant à la commune de disposer, à la passation de mars 2020, d'une trésorerie d'environ 500 000 €, disponibles pour des projets structurants dans le village.

Cet état financier a été réalisé sans augmenter les impôts pendant 19 ans, privilégiant les économies, le travail et la création de richesses. Le village a bien progressé pendant cette période, et ce, malgré la forte baisse des dotations de l'État.

Les impôts locaux ont augmenté l'année dernière, ils vont encore augmenter cette année. La commune aurait pu contrer cette majoration.

Actuellement aucun projet d'envergure n'est prévu. La trésorerie est utilisée pour les dépenses de fonctionnement courantes de la commune. Déjà entamées en 2022, ces dépenses sont prévues à hauteur de 132 000 € en 2023 ! À cette allure, dans 3 ans, toute la trésorerie aura été consommée en dépenses courantes.

Alimentation et maraîchage :

Tout le monde constate que les produits frais subissent une inflation plus importante que la moyenne. Les dépenses d'alimentation représentent donc une part de plus en plus conséquente pour les ménages.

Un travail engagé en 2020 dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire Territorial) avec des partenaires comme la chambre d'agriculture, la Safer ainsi qu'avec des agriculteurs, avait abouti à un accord en février 2022 pour envisager une installation maraîchère à Boussières sur des terrains mis à disposition par la commune. Cette installation aurait permis d'offrir aux habitants une consommation locale en direct avec les producteurs. Le bénéfice pour les habitants aurait été indéniable. La cantine de Boussières aurait pu aussi bénéficier de cette production, comme nous l'avions imaginé avec tous les intervenants.

Le GBM (Grand Besançon Métropole) a toujours pour objectif de favoriser des implantations de maraîchers en direction de l'autonomie alimentaire qui nous fait cruellement défaut actuellement.

Plusieurs maraîchers rencontrés à ce moment-là étaient prêts à s'installer, c'est toujours le cas. Pourquoi ne pas en profiter ?

Je vous souhaite un bel été !



PLUS LOCAL QUE ÇA... Y'A LÉA!

Vous la connaissez sans doute, vous l'avez déjà vue sur l'un de ses véhicules agricoles ou accroupie dans les vignes à prendre soin de ses quelques 8000 pieds! Léa Petit est la seule exploitante agricole de Boussières avec déjà plusieurs flèches à son arc! (clin d'œil à son frère Jean-Charles). Oui, Léa est viticultrice, mais elle est aussi cunicultrice et arboricultrice!



Faisons un tour avec elle

sur ses métiers « nature » qu'elle affectionne depuis toujours

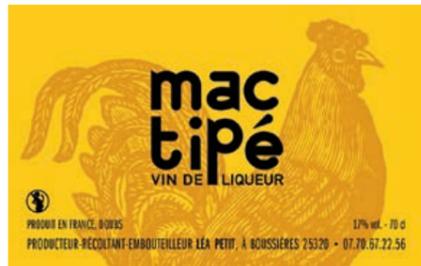
La vigne: Oui, on l'a déjà dit, mais quand même, 8000 pieds de vigne à surveiller, tailler, vendanger, c'est pas rien! Le fruit de ses récoltes est destiné à la fabrication d'un vin de liqueur, Le « Mac Tipé » que vous connaissez sûrement. Elle en réalise toutes les étapes: le travail de la vigne, les vendanges en famille et avec les copains, la fabrication de l'alcool, l'assemblage du Mac Tipé, l'élevage en fût, la mise en bouteille et la commercialisation. Vous pouvez trouver son Mac Tipé en vente à l'Épi des loups, sur les marchés des 4 villages ou en contact direct au numéro donné en fin d'article. Vous pouvez aussi le déguster lors d'un repas pris au restaurant du village « Le p'tit tonneau ».



L'arboriculture: Léa s'est lancée dans la culture de pommiers de diverses variétés dont des anciennes comme la Belle-fille de Salins, originaire du Jura. Tardive, elle est réputée pour sa résistance au froid et la saveur de ses délicieux petits fruits colorés. Sans aucun traitement, vous pourrez la trouver en saison sur l'étal de l'Épi des loups en fonction des récoltes.

Nous l'avons bien compris, Léa et la nature ne font qu'un, et depuis toujours c'est une affaire de famille. Son papa, Pascal Valladont, est toujours là pour l'aider à la vigne. Il produit aussi son miel « toutes fleurs » que vous trouverez à l'Épi des Loups, qui ne manque pas une si belle occasion de proposer des produits on ne peut plus locaux, et au marché de Boussières le 4 août.

La cuniculture, ou l'élevage des lapins si vous préférez, est une activité qu'elle exerce depuis 2019. C'est un élevage en plein air sur une surface d'un hectare de pâturage. Le parc est organisé en deux parties avec 30 cabanes de reproducteurs et 10 d'engraissement. Les portées sont limitées à 3 par an pour ne pas épuiser les femelles. Dans leur petit enclos en bois, que vous pouvez voir depuis la promenade des chemins blancs, les lapins ont à disposition en permanence du foin, de l'eau et des compléments de céréales. La réservation des lapins se fait essentiellement sur commande par téléphone afin de pouvoir gérer au mieux la distribution (en amont des marchés par exemple).



CARRELEUR



REVÊTEMENT
DES SOLS
& DES MURS

L'art de soigner vos idées carrelages!

Marie et Maxime Binder sont arrivés à Boussières en 2021 et se plaisent dans notre village, ils ont choisi de s'y installer. Maxime, passionné de carrelage Travertin, a créé son auto-entreprise en 2015. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite!

CONTACT

MB carrelage
07 82 25 67 62
mbcarrelage84@gmail.com

Découvrez
ses réalisations:
f MBCarrelage84



UN NOUVEAU GÎTE À BOUSSIÈRES QUI S'INSPIRE DE L'HISTOIRE DU VILLAGE!

Le village de Boussières s'est implanté à l'époque romaine au pays du buis. Il est issu d'une ancienne buxaria latine, c'est-à-dire un lieu planté de buis. Au XII^e siècle, le village s'appelait Boxeriis. Boussières, le nom du village actuel, date du XV^e siècle.

La décoration de ce nouveau gîte s'inspire de l'histoire du village. Naturellement, quand vous pénétrez dans « Buxera », la présence du buis se remarque: quelques plantes ci et là, des photographies de plantations de buis ou encore une ancienne planche scolaire détaillant la composition des buxacées. L'histoire de Boussières, c'est aussi celle de son église du XI^e siècle et son clocher classé monument historique, celle des papeteries, installées dans la commune en 1883, celle de la maison Dard ou encore des écoles. Les murs de ce nouveau logement dévoilent une collection de cartes postales de ces lieux mythiques datant de 1908 à 1910. Cartes napoléoniennes de 1826, objets en buis, blasons de l'équipe de foot ou encore autocollants du fameux loup de Boussières viennent compléter ces décorations. L'histoire boussiéroise s'intègre parfaitement dans l'aménagement de ce gîte réalisé avec goût grâce à des meubles en bois massif laissés au naturel ou teintés de vert.

La réalisation de ce logement de 50 m² fait suite à une forte demande de la clientèle d'affaire bisontine et des deux usines du village. Bien sûr, les gîtes de l'Orée du Bois disposent déjà de 7 autres gîtes de 75 à 120 m². La taille plus petite de cet hébergement est plus adaptée à un homme d'affaires, un technicien, un VRP ou encore à un couple en vacances.

La visite virtuelle de ce gîte sera bientôt disponible sur le site internet:

lesgitesdubois.fr



En attendant, vous pouvez découvrir quelques photos en avant-première sur la page Facebook: Les Gîtes de l'Orée du Bois



OSTÉOPATHE

Bonjour à tous, je m'appelle Nicolas Doucelance et je me présente à vous pour vous informer qu'à partir de la mi-août prochaine je m'installerai à Boussières pour exercer l'ostéopathie au cabinet et poursuivre une petite activité de kinésithérapie, déjà mise en place, exclusivement à domicile. J'ai tout d'abord exercé la kinésithérapie à Montferrand-le-Château pendant 6 ans. J'ai ensuite été diplômé de l'Andrew Taylor Still Academy de Lyon et je me suis installé en tant qu'ostéopathe pendant 10 ans à Quingey. Habitant à Abbans-dessous, l'idée de m'installer plus près de Boussières a toujours été dans un coin de ma tête et c'est aujourd'hui chose faite ! Mon approche professionnelle se veut globale, prenant en compte le plan physique/mécanique bien sûr, mais également le plan psycho-émotionnel, l'un et l'autre étant parfois intimement liés en fonction des contextes de chacun.

La prise de rendez-vous pourra s'effectuer via Doctolib, mais aussi par téléphone, si vous souhaitez me joindre directement.

J'espère vous rencontrer très prochainement au cabinet.

CONTACT

Nicolas Doucelance
18 rue des Résitants

Rdv : au 06 08 10 45 55 ou sur



KUNG FU À BOUSSIÈRES



Depuis septembre 2022, L'association Den Kung-Fu s'est installée à Boussières pour proposer son art martial. Les cours sont assurés par François Périard, professeur et pratiquant depuis 30 ans.

Le kung-fu est un art martial Chinois centenaire. C'est une discipline intégrale qui développe tant le mental que la force, la souplesse, l'endurance, l'explosivité. Nous sommes ouverts à des personnes cherchant une activité physique soutenue, une méthode de self défense et développement complète.

Le mercredi, nous adaptons l'entraînement aux enfants en nous consacrant à la technique du développement de la motricité et de la concentration.

Un petit groupe d'enfants s'est déjà formé et ne demande qu'à grandir. La compétition n'est pas pratiquée.

La part la plus douce de la méthode est appelée Qi Gong. Il s'agit d'une gymnastique douce qui se concentre sur le développement des tendons, le renforcement des muscles posturaux et de l'équilibre. Il est adapté à tous les âges.

Vous pouvez venir tester tout au long de l'année.

Qi Gong lundi: 18 h15-19 h15

Kung fu adulte lundi: 19 h15-21 h15

Kung fu enfant mercredi: 17 h-18 h

Pas de cours
durant les
vacances scolaires

Renseignements:

asso.denkungfu@gmail.com

ou Damien Cazes au 06 80 24 35 49



CLUB Section Gymnastique Vitafede

REJOIGNEZ NOUS !

SECTION VITAFEDE BOUSSIÈRES DEMARRAGE LE 12 SEPTEMBRE 2023

Ensemble en forme !

LE CLUB
SECTION VITAFEDE BOUSSIÈRES EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE BOUSSIÈRES
INSCRIPTIONS : 09.53.91.68.07

LES ACTIVITES PROPOSÉES
ZUMBA KIDS&JUNIORS MARDI 17H30 à 18H30
DANSE CLASSIQUE MARDI 18H30 à 19H30
ZUMBA KIDS* 4/6 MERCREDI 9H45 à 10H45
ZUMBA JUNIORS*7/12 MERCREDI 11H à 12H
CIRCUIT TRAINING CARDIO(pas de saut) MERCREDI 19H50 à 20H50
FITBALL PILATES JEUDI 19H à 20H
RENFORT MUSCULAIRE(cuisses, abdos, fessiers) JEUDI 20H

NOS LIEUX DE PRATIQUES
MAISON DES LOUPS
CHEMIN DU RESERVOIR
25320 BOUSSIÈRES

NOUS CONTACTER
SECTION VITAFEDE BOUSSIÈRES
44 B rue des Hauts de Saint-Claude
25000 BESANCON
09.53.91.68.07
doubsterritoiredebelfort@comite-epgv.fr
https://epgv25-90.assoconnect.com

46-48 rue de Lagny • 93100 MONTREUIL
contact@ffepgv.fr • vitafede.ffepgv.fr

Instagram: sport.sante | Facebook: vitafede-sport.sante | EPGV logo

LA THORMONTBOU

Sixième édition

Retenez la date du **3 septembre 2023** :

La **THORMONTBOU** s'élançera pour la sixième année sur les chemins environnants, tous nouvellement tracés, et toujours au départ de la **Scierie Corne 25320 THORAISE**.

Cette année, 5 parcours VTT et 3 parcours pédestres sont proposés par l'organisation.

Attention, les places sont limitées à 1600 inscrits !

Si vous souhaitez participer à cet événement convivial et festif, les inscriptions se feront exclusivement en ligne, à partir de la mi-juin, via notre site internet www.lathormontbou.fr ou <https://even-outdoor.com>

Bonne rando à tous
L'équipe Vélo passion

VIDE-GRENIER DES RICHETS

Sacrée belle journée !
Nous étions tous au rendez-vous : exposants, visiteurs, bonne humeur, soleil, frites, sandwiches, crêpes...
Nous avons organisé une tombola pour les exposants, à gagner le remboursement de leur emplacement, tirage au sort effectué dans l'après-midi vers le bar.
L'heureuse gagnante est une Boussiéroise, Marine Baudiquey. L'association remercie toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, qu'il soit physique, technique, ou moral et ont participé à la réussite de cette manifestation.

Rendez- vous l'année prochaine à la **Pentecôte** !





UNE SORTIE BOTANIQUE AVEC ANIMALOUP

Forte affluence pour la randonnée botanique du dimanche 23 avril organisée par l'association Animaloup.

D'abord, quelques chiffres :



63
présents



11,3 km



240 m
de dénivelé



près de **20 plantes sauvages comestibles** à découvrir

Ajoutez-y une météo très clémente et vous avez les clés d'une **journée réussie**



Des panneaux signalétiques jalonnaient le parcours pour identifier les différentes espèces de végétaux. En fonction de son rythme, chaque randonneur bénéficiait d'informations techniques et culinaires dispensées par trois passionnés : Patrick, Christine ou « l'autre Christine ».

Une pause pique-nique fut la bienvenue au niveau du monument de Chouzelot, où la logistique était assurée par le Bureau. Le retour sur Boussières a permis à chacun de faire de belles cueillettes et de préparer le soir même de délicieux plats grâce aux conseils donnés et aux livrets remis aux participants.

À la demande générale, d'autres randonnées seront proposées rapidement. N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page Anima Loup.

Le bureau : Jérôme Comte, Président / Marie Breuillot, Trésorière / Patrick Nuninger, Secrétaire / Jonathan Lemaitre, Trésorier adjoint / Matéo Boussard, Secrétaire adjoint

LE MOUV'ADOS



Le Mouv'Ados, c'est quoi ?

Le Mouv'Ados propose des actions d'animation et d'accompagnement aux jeunes âgés de 11 à 17ans des communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes. Il intervient dans des domaines variés tels que l'éducation, la prévention et le loisir. Au Mouv'Ados, l'adolescent est acteur de ses loisirs. De manière spontanée, il peut se rendre aux locaux pour proposer des projets d'activités futures. Le Mouv'Ados organise également des temps plus formels : les journées projets. C'est aussi un lieu où les jeunes trouveront quelqu'un pour les conseiller et les accompagner face à leurs problématiques d'adolescents.

Pour finir, ils peuvent aussi simplement venir pour partager un moment convivial mais également découvrir de nouvelles activités.

Les projets de 2023

L'intégration de Boussières sur le marché des quatre villages offre à Mouv'Ados une opportunité supplémentaire de participer activement aux manifestations locales. Par ailleurs, une collaboration est actuellement en cours avec l'Épi des Loups, visant à commercialiser les produits élaborés par les jeunes, dans le but de financer les projets de Mouv'Ados.

Actuellement, les jeunes du Mouv'Ados travaillent à la préparation d'un projet de voyage pour les vacances d'été : **une semaine en Auvergne**. Ce projet a été présenté avec succès devant un jury de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Doubs, dans le but d'obtenir une subvention destinée à réduire les coûts pour les participants et leur famille.

Le Mouv'Ados prévoit d'organiser des initiatives de sensibilisation visant à promouvoir une utilisation responsable d'Internet et des téléphones portables, à l'intention des jeunes et de leurs parents. Par ailleurs, des activités ludiques et éducatives continueront d'être proposées aux jeunes pendant les après-midis des mercredis et les soirées des vendredis, ainsi que durant les périodes de vacances scolaires.

Retrouvez toutes les informations et tous les projets à venir sur le site internet du Mouv'Ados :

mouvados.fr



ainsi que sur les réseaux sociaux : et



UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES CHEZ LES ENTREPRENEURS LOCAUX

Le dimanche 23 avril, les entreprises du secteur ont ouvert les portes de leurs établissements. L'objectif était simple : faire connaître leur savoir-faire aux villageois, et partager un moment de convivialité avec eux.

Les visiteurs ont pu rencontrer jusqu'à 26 entrepreneurs et découvrir diverses activités. Ici, on pouvait observer le métier du bois, là, les métiers du bien-être, plus loin, les métiers de bouche. On pouvait rencontrer des commerçants, des artisans, des producteurs. On pouvait également, admirer des véhicules de collections, tester son équilibre sur une slackline, réaliser ses propres pizzas ou encore tout savoir sur la fabrication des pâtes artisanales. Quizz, jeux, visites étaient proposés dans de nombreuses enseignes.

Cette belle initiative a été appréciée du public : « C'était génial, il y avait plein de monde dans les rues », « on croisait des copains chez l'un puis on les retrouvait chez l'autre », « on a découvert plein de choses juste à côté de chez nous », « À refaire »...

RDV à l'année prochaine pour la deuxième édition !

Le bureau :

Jérôme Comte, gérant de gîtes, Président / Florence Nuninger, relookeuse de meubles, Vice-Présidente / Anne-Laure Simplot, coiffeuse, Secrétaire / Hector Lagos, journaliste Animateur, Vice-secrétaire / Guillaume Notheisen, boucher-charcutier, Trésorier / Salvatore Perrone, restaurateur, Vice-Trésorier

CONTACT



Les Entrepreneurs locaux
lesentrepreneurslocaux@gmail.com
 Les entrepreneurs locaux

www.lesentrepreneurslocaux.fr



L'APE

L'année 2023 est, une fois de plus, bien remplie pour l'Association des Parents d'Élèves !

Tout d'abord, le Carnaval des enfants qui a eu lieu le 25 février à la Maison des Loups: déguisements plus jolis les uns que les autres, croque-monsieur, crêpes, maquillage, coloriage, parade dans le village... La journée fut bien remplie pour tous les enfants présents avec plein de beaux souvenirs en tête! Merci aux familles qui sont venues profiter de ces moments de convivialité!



Ensuite, l'APE a organisé son premier vide-dressing le samedi 29 avril à la Maison des Loups. Près de 40 exposants ont répondu à l'appel. Des vêtements bébé, enfant, femme, homme et accessoires étaient proposés. L'occasion de dénicher de bonnes affaires tout en ayant une attitude éco-responsable!



Le dimanche 14 mai, sous un soleil timide en début de journée, s'est déroulée la désormais traditionnelle Vente de fleurs et plants potagers de l'APE. Cette vente a rencontré une fois de plus un franc succès auprès des familles des enfants des écoles mais également auprès des habitants du village. Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette manifestation!



Comme chaque année, tous les enfants ont réalisé des dessins qui sont ensuite retranscrits sur un objet personnalisé pour l'ensemble des classes. Celui choisi pour cette année est une panier de rangement à linge/jouets. De quoi permettre aux enfants et aux familles d'avoir un souvenir de cette année scolaire tout en achetant un objet utile.

L'année scolaire s'est achevée par la Fête des Enfants le samedi 24 juin à la Maison des Loups. Barbecue, jeux de kermesse, structures gonflables, tombola... Un programme riche pour divertir les enfants et leurs familles!

Toutes ces manifestations, ces ventes, permettent à l'APE de récolter des fonds qui sont reversés aux écoles pour le financement des sorties culturelles et pédagogiques des enfants de maternelle et primaire. Ainsi, depuis 2 ans, un budget conséquent de 5000€ est alloué chaque année aux écoles.

Quelques exemples de sorties financées pour cette année: sorties au cinéma Mégarama, spectacles au Théâtre de l'Espace, intervention des Jeux de la Comté, financement des transports en bus des sorties sportives USEP, sortie de fin d'année...

Nous tenions à remercier toutes les familles et habitants qui participent aux ventes et aux manifestations que nous organisons! Sans leur participation, l'APE ne pourrait pas récolter les fonds suffisants pour financer les projets pédagogiques que l'équipe enseignante a à cœur de proposer à ses élèves.

Nous tenions à remercier également les parents qui répondent présents en tant que bénévoles lors des manifestations. Sans la participation de tous, l'APE n'est pas en mesure d'organiser l'ensemble des manifestations qu'elle souhaite! Nous avons donc besoin de vous pour que les projets de l'APE perdurent dans le temps!

L'équipe de l'APE Boussières

COMITÉ DES FÊTES



Lors de notre assemblée générale du 25 janvier 2023, une rétrospective de l'année passée et le planning des animations de 2023 furent à l'ordre du jour. Cette soirée fut clôturée par l'incontournable pot de l'amitié autour de la galette des Rois. Moment convivial toujours très apprécié par tous les membres.

Concernant la demande de subvention pour 2023 aux communes: nous ne demanderons pas de subvention en argent mais du prêt de matériel ou de salle. Nous vous rappelons que la demande de 2022 était exceptionnelle du fait des frais pour la remise en état des Vitabris et du fait de l'arrêt des manifestations pendant la période Covid.

Les tarifs de location aux associations resteront inchangés pour 2023:

- Les tentes de 8 m x 5 m : 50 €
- Les Vitabris de 3 m x 3 m : 20 €
- Les Tables: - pour 10 tables + 20 bancs : 25 €
- pour 20 tables + 40 bancs : 40 €
- pour 30 ou 40 tables + 60 ou 80 bancs : 60 €

• Friteuse: 30 €

Rappel: la location de matériel reste gratuite pour les Mairies.

Nous vous souhaitons un agréable été 2023 et profitez bien de vos vacances. À vous revoir très vite.

Le Bureau du Comité



Manifestations à venir

FEUX D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE 2023

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 15 juillet** au sein de l'école de Vorges-les-Pins. Une petite restauration avec buvette vous sera proposée dès 20 h. Les feux seront orchestrés à partir de 22 h-22 h15 par les experts de la société Arti-Show. Les feux seront musicalement accompagnés par Marc et Didier qui poursuivront l'animation du bal. Nous vous attendons nombreux pour ce spectacle féérique et passer ensemble un moment de convivialité. Rendez-vous le 15 juillet à partir de 20 h, en lieu et place des écoles de Vorges-les-Pins. Montant de la facture des feux à la charge de l'ensemble des 5 communes: environ 4045 € pour 2023.

VIDE DRESSING

Suite à la réunion des associations à Boussières, la date retenue pour le Vide Dressing du Comité sera le **dimanche 24 septembre 2023** à la MDL de Boussières. Nous vous tiendrons informés des modalités de réservation et tarif début septembre.



SOUPER DANSANT / FONDUE SAVOYARDE GÉANTE

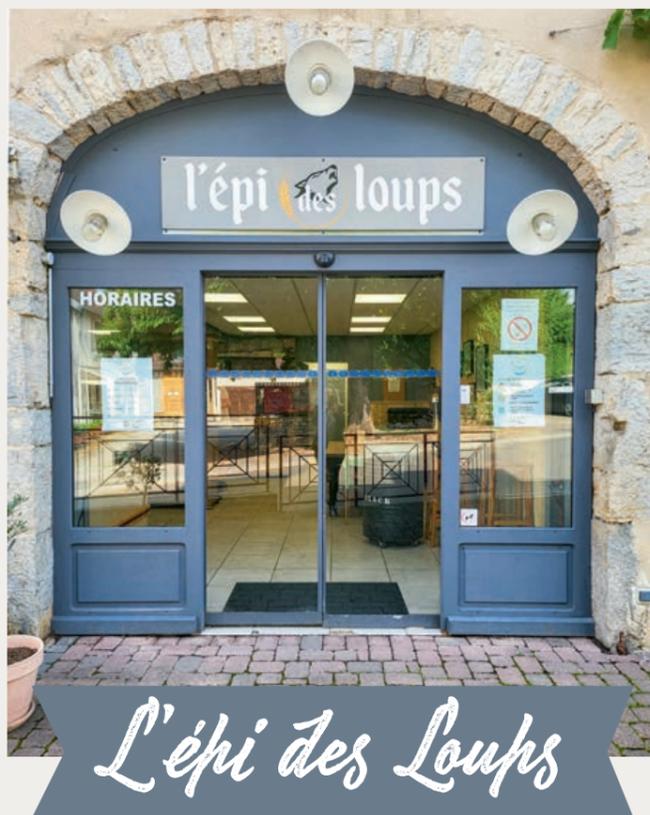
LE 21 OCTOBRE 2023
À LA MDL DE BOUSSIÈRES

Le thème retenu sera « Octobre Rose ». Le Comité des Fêtes reversera 2€ par repas vendu à l'association « OncoDoubs », pour le bien-être pendant la chimiothérapie.

Ce repas sera sur réservation avec règlement uniquement. Marc et Didier assureront l'animation de cette soirée.

Nous vous informerons du coût de la soirée, repas et orchestre compris, ainsi que des modalités de réservation. Nous vous rappelons que les places sont limitées à 160/170 au maximum. L'année dernière, toutes les places ont été réservées en 3 jours! Beau succès!





Les adhérents ont mis du cœur à l'ouvrage pour nettoyer et aménager le local dès janvier. À très peu de frais, avec de l'huile de coude, de la récupération et des dons, ils ont réussi à faire de l'épicerie un lieu agréable et convivial.



Avec un peu plus de 140 familles adhérentes, c'est un succès pour notre épicerie qui fait partie des plus importantes du modèle « Monépi ».

108 familles sont de Boussières (75 %) et les 37 autres des villages alentours comme Torpes, Thoraise, Abbans-Dessous, Vorges, Busy, Osselle-Routelle...

25 adhérents ont plus de 70 ans et sont ravis de pouvoir faire leurs courses sans avoir à se déplacer à l'extérieur du village. Ils sont aussi très heureux de pouvoir « tailler une bavette » avec leurs connaissances, connaître d'autres habitants et leurs enfants, qui sont les bienvenus pour participer dans un esprit de coopération.

Des habitants motivés pour faire fonctionner leur épicerie

La dizaine d'habitants motivée qui est à l'initiative du projet dès septembre 2022 s'est constituée en groupe pilote et supervise l'organisation générale, la gestion de la trésorerie, les approvisionnements et la gestion des stocks, les relations avec les fournisseurs et partenaires et l'accompagnement des adhérents à la prise en main de la plateforme.



Faire des économies sur les courses

Les produits sont achetés directement aux producteurs, sous groupement d'achat citoyen, et sont redistribués à prix coûtants.

Différent du modèle de commerce traditionnel, cette épicerie n'a quasiment pas de charge. En effet, pour favoriser la création de ce service (public alimentaire), la municipalité prend en charge le loyer. Il n'y a pas de salaire puisque ce sont les habitants adhérents qui tiennent l'épicerie à tour de rôle en donnant 2 h par mois de leur temps.

Le projet se veut inclusif et les personnes âgées de plus de 70 ans (ou porteuses de handicap) sont dispensées de réaliser les 2 heures de tenue de l'épicerie. Mais s'ils le veulent, ils peuvent contribuer autant d'heures qu'ils le souhaitent.

Les charges de fonctionnement comme l'électricité, internet, l'assurance, etc. sont prise en charge par les adhésions. Le prix de l'adhésion annuelle est de 12€ pour une personne seule ou une famille monoparentale, et de 24€ pour une famille.



“ Pas de charge = pas de marge ”

Consommer local

Actuellement, sur 31 fournisseurs, 25 fournisseurs sont locaux dans un rayon de moins de 30 kilomètres, 2 moins de 50 km et 1 à 70 km, et 3 grossistes viennent compléter l'offre des produits que nous ne trouvons pas à proximité.

Nos fournisseurs locaux:

Les JujPastas, Les vignes de Léa, PDV, les jardins de Busy, le Moulin de l'Arnaude, le miel de Pascal, la brasserie La Brailleuse, la Brasserie CUC, la Brasserie Plume, Les graines de Cresancey, La Fabrique Cornu, La fruitière de Fontain, l'ENIL, La cuisine authentique d'Eric, la Coopérative Beurrière du val de Miège, Agrodoubs, Café la Dame Blanche, la distillerie Guy, la ferme Poussin...

Le modèle des « épis » Monépi et Bouge ton Coq

Pour rappel, l'association Monépi met à disposition des habitants qui souhaitent créer une épicerie participative dans leur village, une plateforme de gestion sur internet ainsi qu'un accompagnement à la mise en place de l'épicerie, en collaboration avec « Bouge ton Coq », elle-même association qui promeut les projets ruraux.

Ce modèle d'épicerie répond à plusieurs éléments:

- absence ou fermeture d'épicerie dans les villages
- souhait des habitants de faire leurs courses en proximité
- achats de produits locaux
- acheter des produits à des prix attractifs
- modèle économique traditionnel d'un commerce difficilement rentable sur nos villages, nécessité d'inventer d'autres façons de faire.



**Le rôle de l'association
«les Entrepreneurs Locaux»**

L'association «les entrepreneurs locaux» de Boussières, Torpes et environs, porte le projet et fournit le statut juridique pour l'exercice des activités de l'épicerie. L'association permet de mettre en relation les entrepreneurs producteurs et les habitants d'une manière générale. L'association met en lumière les activités des entrepreneurs par des communications sur les réseaux sociaux et avec l'organisation d'événements (tels que les portes ouvertes). Les entrepreneurs et les producteurs peuvent proposer leurs produits et prestations dans l'épicerie, ce qui constitue pour eux une vitrine et un lieu de vente.



**Évolution du projet vers un tiers lieux
avec diverses activités en plus de l'épicerie**

Une dimension importante du projet est de favoriser le lien social et la convivialité. Un espace de convivialité avec table et chaises est positionné dès l'entrée de l'épicerie et donne l'ambiance du lieu. Les adhérents aiment s'y retrouver et partager un moment autour d'un café ou autre produit à déguster.



Un groupe animation a été créé, il coordonne l'organisation de diverses activités comme des expositions temporaires (toiles d'artistes locaux), des dégustations de produits, des sorties botaniques, des ateliers tricot et des ateliers pastel, des jeux de société ou l'organisation d'événements tels que la diffusion de film à thème ou des visites chez les producteurs.



D'autres projets dans les villages à proximité :

Notre projet et la campagne de communication autour du concept des épis inspirent les villages autour de nous et nous avons plaisir à renseigner les habitants entrepreneurs qui souhaitent ouvrir une épicerie participative dans leur village. Nous avons reçu les habitants de Gennes et avons témoigné lors d'une réunion publique organisée à Malbrans. Ces deux épiceries «Genn'épi» et «l'épi de Malbrans» ouvriront dans les prochains mois et viendront grossir le réseau des épis qui comptent 150 épiceries dans toute la France et de nombreux autres projets d'ouverture.

Pour se fournir à l'épicerie il faut être adhérent et donner 2 heures de son temps par mois pour tenir l'épicerie ou faire d'autres tâches. Les plus de 70 ans sont dispensés des heures de participation.

i Pour adhérer et créer votre compte, rendez-vous sur la plateforme : <https://monepi.fr/epideslouis>

Infos sur le site de l'association Les entrepreneurs locaux : <http://lesentrepreneurslocaux.fr>
 association.des.entrepreneurs.locaux
 Contact par mail : lesentrepreneurslocaux@gmail.com

Plus d'infos sur le concept : www.monepi.fr

LES BONS GESTES **LES LINGETTES PAR-CI, LES LINGETTES PAR-LÀ... J'EN FAIS QUOI ?**

Je les jette à la poubelle
LES LINGETTES À LA POUBELLE, C'EST ESSENTIEL !
 Y compris les lingettes portant la mention "biodégradables" ou "peuvent être jetées dans les toilettes"

Et cela s'applique à tous les déchets solides, en particulier :
 Essuie tout, Cotons tiges, Couches, Protections féminines

Quelques solutions alternatives aux lingettes
 Au quotidien, préférez...
 Gants, Éponges, Carrés lavables, Chiffons

Je ne les jette pas dans les toilettes
 Les lingettes impactent...
 Le milieu naturel : Les lingettes peuvent y être rejetées lors de forts épisodes pluvieux.
 Les installations d'assainissement non collectif : en obstruant les canalisations et en provoquant des remontées d'eaux usées.
 Les égouts et stations d'épuration : en bouchant les pompes, en empêchant le bon fonctionnement des installations, en colmatant les grilles des installations.

Les frais de réparations ou de remplacement de ces équipements, ainsi que les frais d'intervention, sont répercutés sur le prix de l'eau payé par les habitants.

Plus d'informations : www.meilleurtemps.fr

Pendant les fortes chaleurs
Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS chez soi ou dans un lieu rafraîchi
BUVEZ DE L'EAU sans attendre d'avoir soif

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66* (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Mouillez-vous le corps, Fermez les volets et fenêtres, Privilégiez les activités douces, Mangez frais et équilibré, Évitez l'alcool, Prenez des nouvelles des plus fragiles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Liberté Égalité Fraternité, Santé publique France

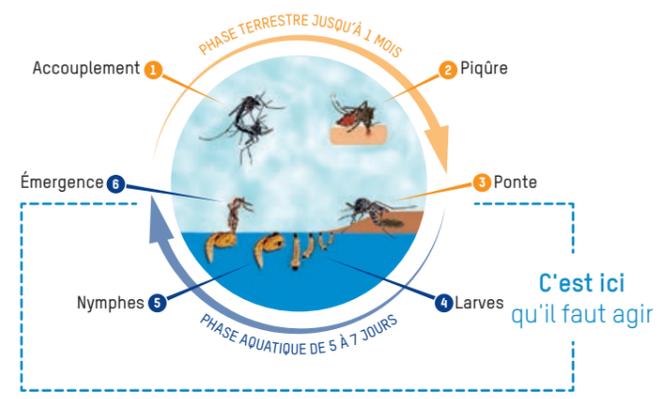
INFO : MOUSTIQUE TIGRE

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun	Moustique tigre
Nom scientifique	<i>Aedes albopictus</i>
Taille	5 - 10 mm
Origine	Asie du Sud-Est
Particularité	Rayé blanc et noir
Longévité	1 mois
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)



LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...
- DÉCHETS**
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).
- PISCINES - BASSINS**
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

- PRIVONS-LE D'EAU!**
- BÂCHEZ
 - COUVREZ
 - VIDEZ

L'ASTUCE!
Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Agenda



CONSEILS MUNICIPAUX 2023

Les conseils municipaux se tiennent chaque premier lundi du mois, sous réserve de modification d'agenda.

CÉRÉMONIES

- Vendredi 8 septembre**: cérémonie en mémoire aux deux résistants le lieutenant Paul Rognon et le soldat Raymond Eglin, morts pour la France le 5 septembre 1944.
Lieu: rue des Résistants
- Samedi 11 novembre**: signature de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première Guerre mondiale
Lieu: Maison des Loups

DON DU SANG

- Mardi 19 septembre** - Maison des Loups
- Mardi 19 décembre** - Maison des Loups

CULTURE / LOISIRS / ANIMATIONS

- Vendredi 4 août** de 17h à 21h, au centre du Village Marché des 4 Villages à Boussières
- Samedi 14 octobre** à la Maison des Loups
Pièce de théâtre par la compagnie Les Gens de Fourg
Tarif communiqué ultérieurement
- Vendredi 1er décembre** de 17h à 21h, à la Maison des Loups
Marché des 4 Villages à Boussières
- Vendredi 22 décembre** à la Maison des Loups
Fête de Noël

J'ai un problème de santé, j'appelle...

...mon médecin en priorité

...le médecin de garde au 39 66

...en cas d'urgence

le 15

la nuit (de 20h à 8h), week-ends et jours fériés ou en cas d'impossibilité de joindre un médecin

Naissances

Mathilde CHAMPALOUX
née le 11 décembre 2022

Lyam AUBARD
né le 21 décembre 2022

Mya TATON
née le 10 janvier 2023

Lucien HUMBERT
né le 26 avril 2023

Jules GOSSARD
né le 25 avril 2023

Marius VOUILLOT
né le 4 mai 2023

Farida FARES
née le 11 mai 2023

Alice MICONNET
le 11 juin 2023

Mariages

Eddy JORANDON et Ronan DUMORET
le 20 décembre 2022

Robin MATHEY et Julie DEVANNE
le 10 juin 2023

Chloé PROST et Amandine CANAL
le 10 juin 2023

Décès

Madeleine LIGNEY veuve CAMOZZI
16 mars 2023

Si vous souhaitez qu'un mot, un article, une photo soit publié dans le bulletin municipal, pour une naissance, un mariage ou un hommage à une personne disparue, vous pouvez envoyer texte et photo au secrétariat de la commune. Ceci afin de répondre au règlement général de protection des données (R.G.P.D).

Jouons un peu...

RÉBUS

Déchiffrez ce rébus et envoyez votre réponse sur l'adresse mail de la mairie: mairie@boussieres.fr
5 bonnes réponses seront tirées au sort - Une seule participation par famille

Réponse du jeu du Grand Loup de janvier : 1548



2023
Secteur A

BOUSSIÈRES, BUSY, RANCENAY, THORAISE, VELESMES-ESSARTS, VORGES-LES-PINS

COLLECTE LE VENDREDI TOUTES LES 2 SEMAINES

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

Semaines impaires DÉCHETS RECYCLABLES
Semaines paires DÉCHETS RÉSIDUELS

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1	1	V 1	D 1	M 1	V 1
D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2
L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4
M 5	S 5	J 5	J 5	D 5	M 5
J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6
V 7	L 7	V 7	S 7	M 7	J 7
S 8	M 8	D 7	D 8	L 8	V 8
D 9	J 9	S 8	L 9	M 8	S 9
L 10	M 10	D 9	M 10	V 9	D 10
M 11	J 11	L 10	M 11	S 10	L 11
M 12	S 12	L 11	M 12	D 11	M 12
J 13	D 13	M 12	J 13	L 12	M 13
V 14	L 14	J 13	V 13	M 13	J 14
S 15	M 15	V 14	D 14	L 14	V 15
L 16	J 16	S 15	L 15	M 15	S 16
L 17	V 17	D 16	M 16	J 16	D 17
M 18	S 18	L 17	M 17	S 17	L 18
M 19	D 19	M 18	M 18	D 18	M 19
J 20	S 20	J 19	J 19	L 19	M 20
V 21	D 21	M 20	V 20	M 20	J 21
S 22	L 22	V 21	D 21	L 21	V 22
D 23	M 23	S 22	L 23	M 22	S 23
L 24	J 24	D 23	M 24	V 23	D 24
M 25	V 25	L 24	M 25	S 24	L 25
M 26	S 26	M 25	J 25	D 25	M 26
J 27	D 27	L 26	V 26	L 26	M 27
S 28	L 28	M 27	S 27	M 27	J 28
D 29	M 29	J 28	D 28	L 28	V 29
L 30	J 30	V 29	M 29	M 29	S 30
L 31	M 31	S 30	L 30	J 30	D 31

Mémo Tri

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

BAC DE TRI JAUNE LES RECYCLABLES

- EMBALLAGES PLASTIQUES: bouteilles / bidons / flacons
- EMBALLAGES EN CARTON: boîtes / cartonnages / boîtes alimentaires / boîtes d'impression
- PAPIERS: journaux / magazines / prospectus / catalogues / enveloppes
- EMBALLAGES MÉTALLIQUES: acier / aluminium

BORNE TEXTILES LES TEXTILES, CHAUSSURES, MAROQUINERIE

dans un sac FERMÉ

CONTENEUR VERRE LES EMBALLAGES EN VERRE

AVEC ou SANS bouchon BIEN VIDER inutile de laver

BAC GRIS LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

dans un sac FERMÉ

COMPOSTEUR LES BIODÉCHETS

SAUF restes de viandes, os, litières

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS dangereux ou des emballages

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou SANS bouchon

NE PAS EMBÔÛTER les autres

JFM Partner • www.jfm-partner.com • Photos : CITEO



EAU / ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à votre abonnement et votre consommation d'eau et d'assainissement, merci de contacter le Grand Besançon au n° suivant :

03 81 61 59 60



SANTÉ

POLICE : 17

POMPIERS : 18 ou 112

GENDARMERIE NATIONALE ST-VIT :
03 81 87 71 30

SAMU : 03 81 53 15 15 ou 15

CENTRE ANTIPOISON : 15

HÔPITAL : 03 81 66 81 66

MÉDECINS DE GARDE : 3966



DÉCHETTERIE

03 81 21 15 60

- Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 20 et 13 h 30 - 16 h 50
- Samedi :
horaires d'hiver : 8 h 30-12 h 20 et 13 h 30-16 h 50
horaires d'été : 8 h 30-12 h 20 et 13 h 30-17 h 50



MAIRIE

03 81 56 54 90 - voir en page 2



ACCUEIL ÉCOUTE

SOS AMITIÉ : 03 81 52 17 17

ENFANCE MALTRAITÉE : n° vert 0800 054 141

ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS :
03 81 21 81 43 / 03 81 21 81 44

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES : 3919

**MALTRAITANCE (personnes âgées
et personnes handicapées)** : 3977

ANTENNE ENFANCE ADO :
03 81 258 119 - www.enfanceado.doubs.fr

ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES : 03 81 822 391

ALCOOLIQUES ANONYMES : 03 81 88 64 63

DROGUE INFO SERVICE : n° vert 0800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE : n° vert 0800 840 800



TRANSPORTS

Profitez des lignes et services Ginko sur notre commune :

• LIGNES RÉGULIÈRES + HORAIRES À RÉSERVER

Ligne 54 : Boussières <-> Pôle Micropolis (assure la desserte fine de la commune)

Ligne 55 : Boussières <-> Pôle Micropolis (assure la desserte complémentaire du bas de la commune)

Ces deux lignes assurent la desserte du Lycée Victor Hugo. Certains horaires sont à réserver la veille avant 18 h par téléphone au 03 70 27 71 60 ou sur www.ginko.voyage

• LIGNES SCOLAIRES DIABOLO ACCESSIBLES À TOUS LES VOYAGEURS MUNIS D'UN TITRE DE TRANSPORT GINKO

Ligne Diabolo D122 permet une liaison directe avec le collège de secteur Jean Jaurès à Saint-Vit

Ligne Diabolo D225 permet également de relier le collège Cartannaz à Pirey

• PARKINGS RELAIS MICROPOLIS

Accès libre. Sortie sur présentation d'un titre Ginko validé dans la journée.